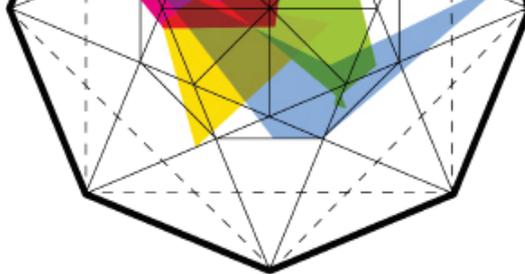


**LE
GRAND
RDV**
DE LA MÉTROPOLE



CONSTRUISONS ENSEMBLE

LES EMPLOIS ET ACTIVITÉS DE DEMAIN
SAMEDI 19 NOVEMBRE DE 13H30 À 18H30 - À L'HÔTEL DE MÉTROPOLE

Actes de l'atelier

Autonomie-Santé : le citoyen, acteur incontournable

Atelier organisé
dans le cadre
de l'événement
« Le Grand rendez-vous
de la Métropole »
le 19 novembre 2016

www.legrandrendezvous.millenaire3.com

Cet atelier collaboratif entre citoyens, entreprises, associations, services et élus visait à explorer et construire collectivement des pistes d'actions.

Il vient compléter les propositions et enjeux identifiés lors des 16 ateliers organisés entre janvier et juin 2016. Nous présentons ici les propositions d'action élaborées par chaque groupe et non un compte-rendu exhaustif des échanges. Certaines propositions d'action peuvent apparaître incomplètes, cela signifie que les participants n'ont pas eu le temps de détailler leur proposition.

QU'EST-CE QUE LE GRAND RDV ?

UNE THÉMATIQUE

Quelles activités, quels emplois demain dans la Métropole ?

DES ATELIERS

Ces ateliers ont été organisés sur le territoire et ont réunis plus de 600 personnes afin de faire remonter les enjeux identifiés sur ces questions par des acteurs locaux (chefs d'entreprises, collectifs, associations, structures parapubliques.)

Retrouvez les initiatives locales repérées sur :

<http://legrandrendezvous.millenaire3.com/initiatives>

UN ÉVÉNEMENT

Samedi 19 novembre 2016 pour comprendre les enjeux soulevés par la démarche, expérimenter de nouveaux outils et partager les solutions.

AUTONOMIE-SANTÉ : LE CITOYEN, ACTEUR INCONTOURNABLE

Les participants ont été répartis en 3 tables de discussion, chacune ayant pour objectif de dégager des propositions d'actions concrètes, en en précisant les objectifs et les partenaires à impliquer.

TABLE 1

Le citoyen, acteur de ses données personnelles : quelles implications de la nouvelle loi santé ?

TABLE 2

La personne âgée actrice de son parcours dans la perte d'autonomie : quelles attentes, quels besoins ?

TABLE 3

Le citoyen, acteur solidaire autour de la personne âgée : comment et avec qui s'impliquer ?

OUVERTURE DE L'ATELIER PAR CLAIRE LE FRANC

Vice-présidente de la Métropole de Lyon en charge des personnes âgées et des personnes en situation de handicap

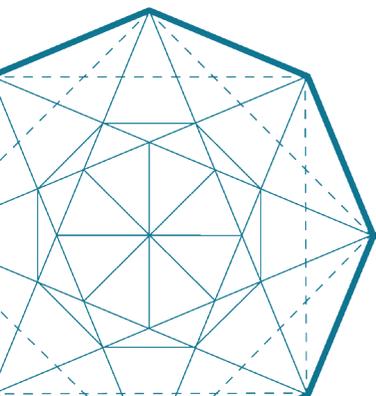
Claire Le Franc remercie les participants d'être venus si nombreux pour travailler ensemble sur la place et le rôle du citoyen face aux enjeux de santé et de vieillissement de la population. **Rester autonome, rester acteur sont des notions centrales pour penser l'implication de tout un chacun dans la gestion des données personnelles de santé ou encore l'accompagnement du**

vieillesse et de la perte d'autonomie. Dans le cadre de l'élaboration en cours du Projet métropolitain des solidarités, ce temps d'échanges vient renforcer la posture d'écoute mutuelle, le tissage de liens entre les acteurs et les citoyens affirme la volonté de la Métropole de s'inscrire dans une dynamique de co-construction des réponses à apporter.

Table 1

Le citoyen, acteur de ses données personnelles : quelles implications de la nouvelle loi santé ?

*Ouverture par Muriel PASSI-PÈTRE,
Métropole de Lyon, Direction Santé
et développement social*



Cette table de discussion s'inscrit dans le cadre du **décret du 20 juillet 2016 relatif aux conditions d'échange et de partage d'informations entre professionnels de santé, sociaux et médico-sociaux, et à l'accès aux informations de santé à caractère personnel**. La complexification des prises en charges médicales résultant notamment de l'augmentation des pathologies chroniques et de la promotion de l'ambulatoire et du maintien à domicile nécessitent une coordination optimale entre l'ensemble des professionnels. Fluidifier et encadrer le partage d'informations autour de l'utilisateur est essentiel au bon fonctionnement de cette coordination. Ces données pourront être

partagées, sous certaines conditions, à la sphère éducative, aux mandataires judiciaires ou encore aux personnes accueillant des personnes vulnérables. **L'utilisateur est réputé garder la maîtrise de ses données et de leur utilisation mais qu'en est-il réellement ? Quid du secret médical et professionnel ?** Plus globalement, le phénomène d'ouverture des données publiques tend à renforcer cette appropriation des données par le citoyen. **Comment l'accompagner dans la connaissance et l'exercice de ses droits en matière de données personnelles**, le sensibiliser aux pratiques émergentes comme celles de monétarisation de ses données ?

PROPOSITIONS ÉMISES DURANT LE BRAINSTORMING :

- Imaginer des dispositifs de formation, d'information et d'accompagnement auprès des patients, des personnels et de l'ensemble des acteurs concernés, par exemple via un guichet public de l'information.
- Faire de la question des données de santé un enjeu fort de la Métropole : localisation, rôle des élus...

ACTION À ENGAGER 1 :

Créer des dispositifs d'accompagnement pour aider professionnels et usagers à se saisir de ce nouvel outil et de ses enjeux



OBJECTIFS

> **Donner les moyens à chaque citoyen** de prendre conscience et d'exercer ses droits relatifs aux données de santé ;

> **Sensibiliser les acteurs professionnels,** médicaux et para-médicaux, à l'importance des données de santé ;

> **Promouvoir l'intérêt de la donnée de santé** pour les recherches médicales, pour le soin des usagers, et pour le fonctionnement « de la santé ».



DESCRIPTION

> Accompagner, former et informer.



ACTEURS À MOBILISER

> CISS ARA (Collectif Interassociatif Sur la Santé Auvergne-Rhône-Alpes)

> Métropole

> Université de la démocratie en santé (il s'agit de formations portées par le CISS ARA)

> Structures éducatives, scolaires (collèges) et périscolaires.

ACTION À ENGAGER 2 :

Création
d'une commission
de contrôle de l'usage
des données
de santé



OBJECTIFS

> **Contrôler l'anonymisation des données**, vérifier l'usage des données et la réversibilité des dispositifs engagés.



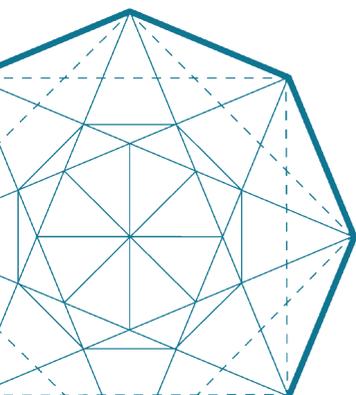
ACTEURS À MOBILISER

- > Métropole
- > Techniciens et experts
- > Usagers
- > Professionnels de santé

Table 2

La personne âgée actrice de son parcours dans la perte d'autonomie : quelles attentes, quels besoins ?

*Ouverture par Sophie MONTJOTIN,
Métropole de Lyon, Pôle Personnes âgées
& personnes handicapées*



Comment permettre et faciliter le fait que la personne âgée en perte progressive d'autonomie reste actrice de son parcours, comment entendre sa parole sur ses attentes et ses besoins ? La Métropole a pour mission de développer les actions de prévention de la perte d'autonomie, d'accompagner la personne âgée dépendante au long de son parcours (évaluations médico-sociales, mise en place de plan d'aides, offres de services et d'hébergement...) et de garantir la qualité de la prise en charge et de la protection de la personne âgée en situation de vulnérabilité. Afin de répondre véritablement aux besoins de la personne âgée en perte d'autonomie, la Métropole perçoit l'enjeu et l'exigence essentiels de **la placer en tant qu'acteur**

de son parcours, sans l'«oublier» dans les dispositifs, les propositions de prises en charge, et la multiplicité des intervenants professionnels. Cet atelier se penche sur les pistes à inventer pour promouvoir ce statut d'acteur : accès à l'information sur les dispositifs et services existants sur le territoire, expression et recueil des attentes des personnes âgées, accompagnement dans le choix de solutions, développement d'une appréhension de la personne accompagnée dans sa globalité, et non par le prisme des dispositifs, dans sa capacité à être personne ressource.

PROPOSITIONS ÉMISES DURANT LE BRAINSTORMING :

Note en préambule :

À quel moment passe-t-on de citoyen à acteur de son vieillissement ? Quand faut-il anticiper ?
Ce passage semble flou pour beaucoup de personnes.

- Distinguer les personnes à cibler ;
- Aider les personnes âgées à se projeter dans le futur, à anticiper leur parcours et leur entrée dans la dépendance ;
- Aider les aidants et éviter leur épuisement : proposer de la formation, des groupes de paroles, de la médiation via une cellule de concertation clinique avec une psychologue clinicienne ;
- Mettre en place une veille des personnes vulnérables résidentes de logements sociaux ;
- Développer de l'hébergement temporaire pour les personnes à faibles revenus mais aussi pour soulager les aidants, ou/et pour favoriser le retour de la personne à son domicile lors de sortie d'hospitalisation ;

> Créer un guichet unique d'information pour les personnes âgées et leurs familles, un lieu d'information spécialisé sur les dispositifs (hébergement, aides sociales, etc.) et généraliste sur tout ce qui concerne les seniors (loisirs, lien social...) à l'instar de la Maison des Aînés de Villeurbanne ;

> Développer une information simplifiée, personnalisée et non formatée pour aider à la décision, passer de l'information à la communication personnalisée, faciliter l'accès à l'information : site virtuel sur les aides techniques, dialogue avec une personne, formaliser sa demande, demander une intervention, un diagnostic...

> Communiquer sur ce qui existe pour s'assurer que tous aient accès à l'information ;

> Développer la prévention et l'accompagnement personnalisé pour maintenir les acquis de la personne âgée, rester vigilant sur sa qualité de vie (alimentation, activités...) et favoriser l'acceptation de l'aide (éviter que l'aide n'arrive trop tard et ne soit rejetée) ;

> Faire ensemble avec d'autres par la création de lieux d'apprentissage collectif et de pédagogie collective ;

> Renforcer le droit d'action de la personne en développant un observatoire régional, en renforçant les capacités des personnes à décider pour elles, en proposant des ateliers d'apprentissage de la négociation...

> Former et valoriser les services d'accompagnement à domicile en faveur du soutien à l'autonomie des

personnes accompagnées (formation à la communication, valoriser les temps d'écoute et d'échange...) ;

> Développer un «blablar» dédié aux personnes âgées dans le domaine de l'habitat partagé.

ACTION À ENGAGER 1 : Faire ensemble pour se projeter dans son parcours de vie



OBJECTIFS

> **Aider la personne âgée et son entourage à se projeter** par l'entraide, la mise en réseau d'expériences et une prise en charge collective. Cela passe par la valorisation des compétences de la personne âgées, du statut de personne vieillissante et de son utilité sociale via son engagement dans la cité auprès des autres (bénévolat, mécénat de compétence, apprentissage intergénérationnel...). Mobiliser largement autour de la personne âgée permet de sensibiliser aussi les futures personnes âgées (par exemple les enfants) à leur propre vieillissement et contribue à faire évoluer les représentations sur la vieillesse.

> **Promouvoir par là-même un changement culturel**, des représentations pour que la personne âgée se considère comme acteur responsable de son parcours, et de son anticipation nécessaire, et comme première personne ressource.



DESCRIPTION

Mise en place :

➤ D'un site ou d'une plateforme collaborative unique à l'échelle de la Métropole pour permettre d'informer et de communiquer sur les initiatives et innovations existantes. Cette plateforme pourrait croiser les informations pour faciliter la personnalisation des parcours et flécher vers une diversité de solutions.

➤ De lieux de proximité, qui pourraient être thématiques. Ce serait bien de mailler ces lieux ressources et de les doter de compétences d'animation et d'ingénierie en professionnalisant les intervenants (par rapport aux besoins des personnes âgées, à la communication avec des personnes âgées...). Le lieu ressource doit vivre avec les gens qui le font vivre. Cela demande de partir sur une base commune puis d'affiner en co-construction avec les gens présents et engagés. Ce lieu doit aussi accompagner les personnes et structures agissantes pour éviter leur essoufflement. Ces lieux ressources peuvent être des lieux de vie mutualisés (habitat intergénérationnel, etc.).

Un appel à manifestation d'intérêt pourrait permettre de recenser les acteurs intéressés. Il serait possible de profiter des moments ressources pour communiquer sur ce projet, par exemple lors de la semaine bleue.



ACTEURS À MOBILISER

- Acteurs associatifs comme l'Association des Paralysés de France qui propose des ateliers de méthodes pour permettre aux acteurs de se prendre en charge
- CCAS et les communes
- Associations professionnelles
- Acteurs culturels pour changer les mentalités
- Résidences de personnes âgées et les résidences étudiantes, notamment celles qui travaillent déjà ensemble
- Acteurs institutionnels de la prévention
- Citoyens et les enfants des personnes âgées
- Conseils départementaux de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA)

ACTION À ENGAGER 2 :

Le guichet unique de communication personnalisée



OBJECTIFS

➤ Passer de l'information standardisée à la **communication personnalisée**



DESCRIPTION

➤ L'idée serait que la Métropole puisse donner au citoyen âgé et à la personne âgée bénéficiaires de prestations, à la fois des informations personnalisées sur l'offre locale de services qui peuvent l'intéresser, et des informations sur son accompagnement par les services de la Métropole (prestations, etc.).

Le sujet n'a pas été développé, il a simplement été noté qu'il rejoint un projet identifié au sein de la Métropole.

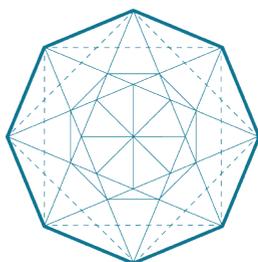
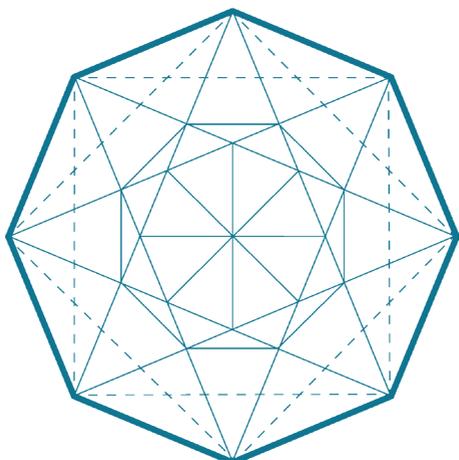
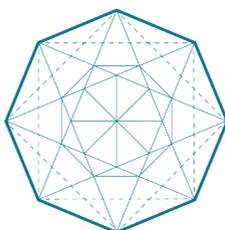
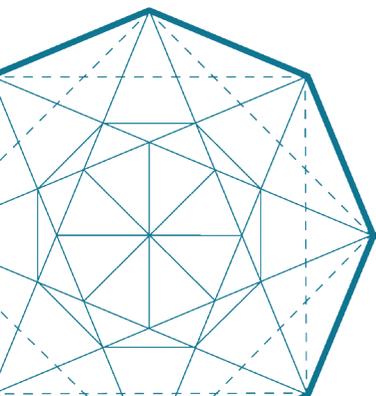


Table 3

Le citoyen, acteur solidaire autour de la personne âgée : comment et avec qui s'impliquer ?

*Ouverture par Dominique DEMONET,
Métropole de Lyon, Direction Santé
et développement social*



L'isolement et la solitude non voulue sont des facteurs majeurs d'accélération de la perte d'autonomie, du repli sur soi et des risques de maltraitance. Si la Métropole est engagée sur ce champ via sa politique vieillesse et sa participation à différents dispositifs (Monalisa, plateforme «Tous unis, Tous solidaires», etc.), **chacun, chacune peut aussi œuvrer à promouvoir et matérialiser une solidarité citoyenne auprès de**

ces personnes en situation de vulnérabilité. Mais comment repérer les besoins et les actions existantes ? Comment inciter les citoyens et les acteurs locaux à être vigilant dans leur entourage et quotidien sur ces situations ? Comment les encourager à développer ces liens sociaux, à donner du temps, de la présence ? Comment s'assurer que ces interactions soient placées sous le signe de la bienveillance et de la bientraitance ?

PROPOSITIONS ÉMISES DURANT LE BRAINSTORMING :

- > Développer des micros réseaux de proximité et des équipes citoyennes de proximité qui pourraient connaître les besoins des personnes du quartier et se mobiliser facilement ;
- > Élaborer un kit de l'accompagnement pour désacraliser et faciliter la relation avec un inconnu (rappeler qu'un simple bonjour est toujours utile...), se familiariser avec les savoirs-être en présence d'une personne âgée ;
- > Anticiper l'isolement et la retraite en travaillant sur les lieux de travail et avec les entreprises ;
- > Mener des actions éducatives auprès des enfants sur la question relationnelle ;
- > Soutenir ou relayer les initiatives citoyennes ;
- > Communiquer sur les actions, mutualiser les offres et les services ;
- > Créer un dispositif simple pour accueillir et mettre en relation les personnes âgées voulant rompre leur solitude. Par exemple, identifier des points officiels et créer des tandems à l'échelle du quartier, proposer des formations pour accompagner, des rencontres annuelles de partage...

ACTION À ENGAGER 1 : **Créer une « market place »** **du lien social à l'échelle** **du quartier en s'appuyant** **sur la plateforme lyonnaise** **« Tous unis, tous solidaires »**



OBJECTIFS

> Permettre aux citoyens intéressés de découvrir l'action bénévole en suivant un bénévole déjà engagé, de butiner en fonction de ses envies, d'adapter son engagement à ses disponibilités et pour les personnes âgées, d'exprimer leurs besoins.



ACTEURS À MOBILISER

- > Comités d'entreprises
- > Commerces locaux (pharmacies, boulangeries, coiffeurs...)
- > Acteurs de la société civile (citoyens, personnes âgées, associations, réseaux informels, etc.) pour le contenu
- > Métropole pour un appui en ingénierie, un portage financier et un support de communication via ses réseaux (rôle de facilitateur)
- > éventuellement la Région qui a de bonnes relations avec les entreprises.



DESCRIPTION

> L'idée est de s'appuyer sur la plateforme existante « Tous unis, tous solidaires » et de lui donner une autre dimension. Cette nouvelle « market place » du lien social se doit d'être innovante, moderne, attractive, ni institutionnelle, ni corporatiste. C'est une plateforme « incolore » et si elle est portée par la Métropole, ce portage doit être transparent.

Elle permet de découvrir la diversité des actions possibles (visites à domicile, aide administrative, transports, sorties culturelles...) avant d'éventuellement s'engager plus avant ou de rester sur un mode ponctuel en fonction des besoins répertoriés et des envies.

Cette plateforme aurait trois niveaux : la Métropole et le collectif organisateur, les relais intermédiaires (commerçants, entreprises, associations, CCAS, mairies...), les utilisateurs (personnes âgées et citoyens bénévoles).

Faire connaître cette nouvelle plateforme, communiquer à son sujet est primordial afin qu'elle devienne un espace de référence de l'action bénévole notamment auprès des personnes âgées. Cette communication reposerait sur l'action de la Métropole mais aussi des intermédiaires et structures relais.

ACTION À ENGAGER 2 : Sensibiliser et impliquer les entreprises à l'importance du lien social et à préparer la retraite



OBJECTIFS

> **Sensibiliser les entreprises** à la nécessité d'accompagner leurs salariés dans la préparation à la retraite et sensibiliser les futurs retraités à l'importance de préserver des liens sociaux, de rester actif socialement.



ACTEURS À MOBILISER

- > Comités d'entreprises
- > Associations de directeurs des ressources humaines
- > Syndicats

Liste des participants

Atelier « Autonomie-santé : le citoyen, acteur incontournable ? »

du 19 novembre 2016

Ils ont contribué à la préparation de l'atelier :

Dominique **DEMONET**, Pierre **GREAU**, Sophie **MONTJOTIN**, Muriel **PASSI-PETRE**, Damien **PITIOT** (Métropole de Lyon) ainsi qu'Anne-Marie **COMPARINI** et Henri **JACOT** (Conseil de développement)

Coordination générale :

Service Participation et Implications Citoyennes – Métropole de Lyon

TABLE 1

AGOSTINO Florence

Lyon Biopôle

BENARAB ATTOU Malika

Sécurité Sociale

BLANCHARDON François

CISS-ARA

CHAIGNE Anaïs

Citoyen

DURAND Sandrine

Association Cité Santé

MINASSIAN Rose-Marie

OVPAR (Office Villeurbannais des Personnes Âgées et retraitées)

OLIVERO Colette

Citoyen

PASSI-PÈTRE Muriel

Métropole de Lyon, Direction Santé et Développement social

TOURANCHEAU Jean-Marc

ARS (Agence Régionale de Santé)

VIVANCOS Gilles

Conseil de développement

MODÉRATEUR :

Lucie **VERCHÈRE**

Métropole de Lyon

SCRIBE :

Alexandre **RICHARD**

Conseil de développement

TABLE 2

BOUSQUET Anne

Conseil de développement

BURGARD Chantal

ADMIR (Aide à Domicile en Milieu Rural)

BURLAT Jeanne-Marie

OVPAR (Office Villeurbannais des Personnes Âgées et Retraitées)

CASTETS Philippe

HCL (Hospices Civils de Lyon)

FRÉBAULT Jean

Conseil de développement

LE FRANC Claire

Métropole de Lyon

LEGAL Éliane

Conseil de développement

MONTJOTIN Sophie

Métropole de Lyon, Pôle Personnes âgées & personnes handicapées

MUCHADA Elsa

Conseil de développement

VOLKMAR Claude

Crias Mieux Vivre

MODÉRATEUR :

Pierre **GRÉAU**

Métropole de Lyon

SCRIBE :

Laurence **LIANZON**

Métropole de Lyon

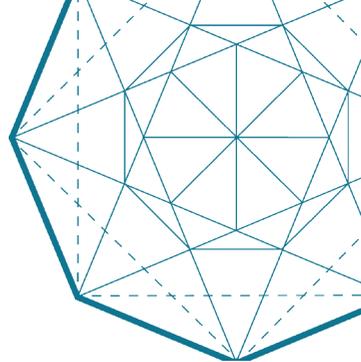


TABLE 3

BLAZY Simone

Conseil de développement

CASELLI Laurence

*Métropole de Lyon, Pôle Personnes âgées
& personnes handicapées*

DEMONET Dominique

*Métropole de Lyon, Direction Santé
et Développement social*

FAUCONNIER Dominique

Réseau Coopér Âge

GARNIER Aymeric

Lilismart (start up)

ISOARD-THOMAS Pascal

Petit frères des pauvres

LEBRUN Florence

Citoyen

LEVÊQUE Louis

Conseil de développement

MILLET Marylène

Mona Lisa

PAGÈS Colette

*OVPAR (Office Villeurbannais des Personnes
Âgées et Retraitées)*

MODÉRATEUR :

Brigitte **BADINA**

Métropole de Lyon

SCRIBE :

Sylvie **MAURIS**

FRV100

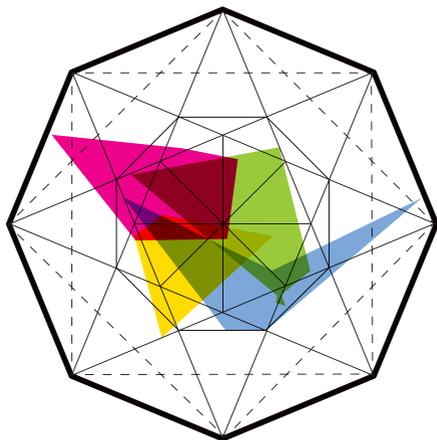
ANIMATION GÉNÉRALE :

Clément **NICOLA**

Planète Publique

**Merci à tous pour
votre participation !**

LE GRAND RDV DE LA MÉTROPOLE



Contacts

PAR MAIL

grandrendezvous@grandlyon.com

LE SITE DU GRAND RENDEZ-VOUS

www.legrandrendezvous.millenaire3.com

LE SITE DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

www.cdd.millenaire3.com

LE SITE DU GRAND LYON

www.grandlyon.com

**Service Participation
et Implications Citoyennes**

Direction de la Prospective
et du Dialogue Public

Métropole de Lyon